

# LE MAG #9

## BOIS-GUILLAUME

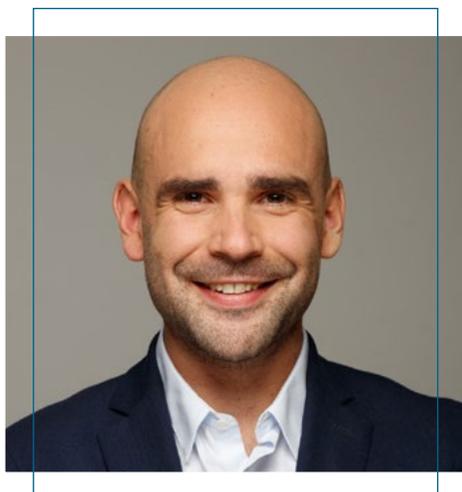


# Sur le chemin de la TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bimestriel  
Informations municipales

Mare des Portes de la Forêt

## LE MOT DU MAIRE



### Cher.e.s Bois-Guillaumai.s.e.s,

J'espère que vous vous portez bien. Parce que l'information des citoyens est le socle de la démocratie locale, et alors que la nouvelle équipe municipale est installée depuis un peu plus d'un an maintenant, nous voulions vous proposer dans cette édition un point d'information sur le niveau d'avancement des différents projets municipaux.

L'année 2020-2021 a été une année d'installation pour la nouvelle équipe municipale et moi-même. Cette période nous aura permis de prendre nos marques et de nous familiariser avec notre nouvel environnement, administratif et politique. Marquée par un contexte sanitaire très contraignant, cette année d'installation aura donc été intense. Mais elle n'aura pas été qu'une année d'installation. De nombreuses réalisations ont en effet pu voir le jour lors de ces douze premiers mois de mandat.

Nous avons structuré nos engagements autour de quatre piliers : l'urbanisme, la transition écologique, le vivre ensemble et la concertation. Chacun de ces axes a pu se traduire par des engagements concrets. Parmi d'autres, je pourrais citer la charte de l'urbanisme, le lancement des travaux du cœur de Ville, la création du pass'activités, la première édition (à succès !) de la fête de la Ville, le lancement de la plateforme citoyenne, la végétalisation de deux cours d'écoles, le lancement de la démarche de transition écologique Cit'ergie...Tous ces projets figuraient dans nos engagements hier, et sont aujourd'hui une réalité. Je crois qu'ils participent à améliorer notre commune et la façon dont nous y vivons.

Nous travaillons sérieusement et avec humilité, mais je ne voudrais pas que cet édito soit mal interprété. Il ne s'agit pas de rédiger ici un auto-satisfecit. Il s'agit seulement de vous informer sur les avancées concrètes. Certains sujets à l'inverse ont moins bien progressé que ce que nous aurions souhaité ou imaginé. C'est le cas des conseils de quartiers, que nous aurions voulu créer plus rapidement. La période sanitaire n'a certes pas aidé. Mais le problème réside surtout dans le manque d'ingénierie. Nous sommes en cours de recrutement d'un.e chargé.e de mission pour nous accompagner et j'ai bon espoir que nos engagements restants en matière de concertation puissent voir le jour dès la fin de l'année.

Par ailleurs, nous ne nous limitons pas aux seuls termes de nos engagements de campagne. Le respect de ces derniers est inévitable car c'est le sens même de notre fonction et de sa légitimité. Mais je crois que nous ferions une erreur si nous les considérons comme les bornes de notre engagement. Au contraire, nous nous inspirons très régulièrement des observations, voire des remarques de citoyens qui ne figuraient pas dans notre programme : entretien des espaces verts, propreté urbaine, circulation etc. Il ne faut pas exagérer ces difficultés. Ceux qui le font ont tendance à oublier qu'elles ne datent pas d'hier. Mais elles sont néanmoins réelles et appellent des actions efficaces en retour. Croyez bien que nous nous inspirerons de ces remontées pour nous améliorer, pour améliorer nos actions, et pour améliorer notre cadre de vie à tous avec un objectif clair à l'esprit : faire de Bois-Guillaume une Ville apaisée, aménagée, en transition et solidaire.

Les choses avancent très bien mais il reste encore beaucoup de travail. Ça tombe bien, nous sommes toujours aussi motivés. J'espère que vous aussi !

Chaleureusement.

Théo PEREZ,  
Maire

## SOMMAIRE

**2** Le mot du maire

**3** Rétrospective

**4** Le suivi des projets

**6** Actu & brèves

**8** Dossier Transition écologique

**12** Agenda

Merci!



## Franc succès pour la Fête de la ville !

Pour sa toute 1<sup>ère</sup> édition, la Fête de la ville a fait carton plein ! Vous étiez près de 2000 à venir nous rendre visite le 4 septembre dernier pour notre plus grand plaisir et celui des associations présentes. Faire découvrir ou redécouvrir la multitude d'activités proposées par ces dernières et prendre le temps d'échanger avec certains d'entre vous, c'est le pari réussi que s'était lancée

la municipalité avec cette journée de festivités.

**Un grand merci** à tous d'être venus si nombreux, aux services de la ville et aux élus pour leur implication, aux associations et aux partenaires de cette journée pour leur participation, leur investissement et leur bonne humeur. Nous avons hâte de renouveler l'expérience en 2022 avec plein d'autres surprises.

## Retour sur la semaine du développement durable

Vous avez été nombreux à participer aux activités proposées par la ville durant la semaine du développement durable (promenades thématiques, ateliers, visites commentées, clean walk...). Et ce n'est pas fini : l'exposition en plein air ZOOnose en partenariat avec la maison de l'architecture se poursuit jusqu'au 8 novembre aux Portes de la forêt.



## Octobre rose

La clinique Saint-Antoine et son institut du sein Vivalto santé Normandie se sont associés cette année encore à OCTOBRE ROSE sur le thème « Le cancer... ET APRÈS » La ville de Bois-Guillaume les accueillait il y a quelques semaines à l'espace Guillaume le Conquérant pour échanger autour d'ateliers encadrés par des professionnels.

## Végétalisation des cimetières

Faire des cimetières des espaces verts entretenus en se passant des substances chimiques nocives utilisées par le passé, c'est le défi que s'est fixée la commune pour satisfaire aux obligations légales liées au zéro-phyto. La phase-test qui a été menée s'avère concluante et sera donc étendue pour une gestion plus vertueuse.

## Semi-marathon



Après une année blanche, le semi-marathon et le 10km de Bois-Guillaume ont pu à nouveau se tenir pour notre grand plaisir. Bravo à tous les coureurs et coureuses et merci au public venu en nombre pour les encourager !

## Éco-pâturage



Sur la parcelle d'environ 1500m<sup>2</sup> qui accueillera la future halle sportive rue Reine des bois, à proximité immédiate du parking de l'école des Clairières, 4 à 5 moutons de race Solognot sont au travail afin de débroussailler naturellement tout le périmètre.

# Le suivi des projets

Parce que la démocratie locale passe aussi par l'information, il apparaît nécessaire d'informer les habitants sur l'avancée des projets. Cette présentation sera renouvelée chaque année dans votre magazine.



## Les projets en matière d'urbanisme

Projet 	Etat d'avancement 	Pour aller  loin
Promouvoir une vraie qualité architecturale dans les nouvelles constructions		<ul style="list-style-type: none"> <li>🔗 Outils pour peser dans les négociations avec les promoteurs : <b>permis de démolir voté, étude de territoire votée</b> (sursis à statuer pendant 2 ans)</li> <li>🔗 <b>Charte de l'urbanisme rédigée</b> par la convention citoyenne qui sera votée en janvier au conseil municipal</li> </ul>
Construire une Maison de l'enfance		<ul style="list-style-type: none"> <li>🔗 Septembre 2021 : début du chantier</li> <li>🔗 Fin du chantier : 18 mois plus tard</li> </ul>
Halle sportive		<ul style="list-style-type: none"> <li>🔗 1<sup>er</sup> trimestre 2022 : chantier</li> <li>🔗 Livraison prévue dans 15 mois</li> </ul>
Aménager un Cœur de ville		<ul style="list-style-type: none"> <li>🔗 Jury de concours le 15 octobre</li> <li>🔗 3 candidats sélectionnés</li> <li>🔗 1 candidat retenu en début d'année</li> <li>🔗 Début des travaux en 2022</li> </ul>
Aménager des parcs, jardins et squares dans les différents quartiers de la ville		Concertation et réflexion notamment autour du parc des cosmonautes, de la mare des champs et de la rue Gobbé
Construire une médiathèque / équipement polyvalent		Cahier des charges en construction pour déterminer les intentions de la municipalité et les potentialités du projet



## Les projets en matière de transition écologique

Projet 	Etat d'avancement 	Pour aller  loin
Mettre en place une Semaine Européenne du Développement Durable		1 <sup>ère</sup> édition sept-oct 2021
Créer un permis de végétaliser		Voté en 2021
Développer et renforcer le recyclage des déchets		<ul style="list-style-type: none"> <li>🔗 Contrat avec TerraLéo dans les écoles</li> <li>🔗 Actions sur les déchets dans les services municipaux</li> </ul>
Installer une ferme urbaine maraîchère		Choix du candidat fin octobre 2021 Début de l'exploitation prévue au 1 <sup>er</sup> trimestre 2022
Obtention du label Cit'ergie		Plan d'actions en cours d'exécution
Développer la nature en ville		<ul style="list-style-type: none"> <li>🔗 Forêt Miyawaki plantée en janvier 2022 en participation avec les élèves de la ville</li> <li>🔗 Végétalisation cours écoles 2/7</li> </ul>
Planifier la rénovation énergétique des bâtiments communaux		<ul style="list-style-type: none"> <li>🔗 Diagnostic énergétique sur les bâtiments municipaux en cours</li> <li>🔗 Prochains bâtiments ciblés : gymnase Apollo, écoles Bernanos, Bocquets</li> </ul>



## Les projets en matière de **concertation**

Projet 	Etat d'avancement 	Pour aller  loin
<b>Informer</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Mag distribué à tous les habitants</li> <li>☛ Renforcement et modernisation de la communication</li> <li>☛ Projets de délibérations mis en ligne avant chaque conseil municipal</li> </ul>
<b>Permettre aux citoyens de décider et de proposer des projets</b>		Plate-forme numérique de concertation en place depuis mars 2021
<b>Rédiger une charte de la participation citoyenne</b>		Nous sommes en phase de recrutement d'un agent qui sera chargé de la mise en place de ces projets
<b>Conseils de quartiers</b>		Nous sommes en phase de recrutement d'un agent qui sera chargé de la mise en place de ces projets
<b>Budget participatif</b>		Nous sommes en phase de recrutement d'un agent qui sera chargé de la mise en place de ces projets



## Les projets en matière de **vivre ensemble**

Projet 	Etat d'avancement 	Pour aller  loin
<b>Organiser une Fête de la ville</b>		
<b>Renforcer le soutien au tissu associatif</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Plan pluri annuel d'investissement dans les bâtiments associatifs</li> <li>☛ Journées portes ouvertes en juin : 1<sup>ère</sup> édition 2021</li> <li>☛ Fête de la ville et des associations</li> <li>☛ Subventions récurrentes et exceptionnelles covid</li> <li>☛ Renforcement des activités périscolaires proposées par les associations</li> </ul>
<b>Créer un Pass activités</b>		Réalisé + relancé en avril 2022
<b>Renforcer le lien intergénérationnel</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Création des chèques seniors</li> <li>☛ Reprise des animations, jeux et repas pour les seniors</li> <li>☛ Les projets en la matière verront le jour en 2022 avec la fin des restrictions sanitaires</li> </ul>
<b>Créer une réserve citoyenne</b>		Plan Communal de Sauvegarde devant être achevé avant la réserve citoyenne prévue pour 2022



## Les projets en matière d'**éducation**

Projet 	Etat d'avancement 	Pour aller  loin
<b>Changer de Portail famille</b>		
<b>Végétalisation des cours d'école</b>		2 cours réalisées / 7 : écoles Pomicou et Coty
<b>Développer un nouveau moyen de transport responsable : Pedibus</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Projet proposé aux Portes de la Forêt</li> <li>☛ À développer si volontaires dans d'autres écoles</li> </ul>
<b>Agir pour une école accessible aux enfants en situation de handicap</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Une unité inclusive créée aux Portes de la Forêt active depuis la rentrée 2021.</li> <li>☛ Elaboration en cours d'une nouvelle unité inclusive à Coty</li> </ul>
<b>Créer chaque année un projet Rue aux enfants</b>		Prévu au printemps 2022, décalé à cause du covid
<b>Développer les animations et les activités proposées dans le péri et l'extra scolaire</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Budget renforcé</li> <li>☛ Offre enrichie dès cette année mais à développer encore</li> </ul>
<b>Créer un Réseau d'Assistants Maternelles</b>		En cours de discussion avec la CAF, Bihorel et Sneauville, villes associées au projet
<b>Diversifier l'offre d'activités et de séjours pour les ados</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Réflexion en cours sur le local dédié</li> <li>☛ Animations d'été renforcées</li> </ul>



## Oyez oyez !

Un concours de poésie s'organise. La ville de Bois-Guillaume vous propose D'écrire en vers ou en prose, Un ou deux poèmes qui défrisent.

Cette année, le thème, c'est la nature ! Vous avez 50 lignes et jusqu'à la mi-janvier, Pour nous faire part de votre aventure Qu'importe votre âge, stilet ou encrier,

En alexandrins ou en vers libres, vous composerez ! Récompensé sera le plus beau des poèmes, Soyez ambitieux mais restez vous-même, Laissez maintenant les muses parler.

Plus d'infos sur [ville-bois-guillaume.fr](http://ville-bois-guillaume.fr)

## Le SIREST à la loupe



Avec des produits de qualité et faits maison, issus à 43% de l'agriculture biologique et à 76% de l'agriculture raisonnée, le SIREST, cette **cantine intercommunale entre les villes de Rouen et de Bois-Guillaume** prépare aux enfants de délicieux repas chaque jour. Mais **savez-vous vraiment comment ils travaillent ?**

Pour le savoir, rendez-vous sur le site de la ville et découvrez les coulisses de votre cuisine en vidéo.



## Point travaux

Les aménagements de la commune avancent, faisons le point :

- ➔ Le local ado a été démoli en août.
- ➔ Le gros œuvre pour les cours des écoles Pompidou et Coty a été achevé. Les plantations suivront à la toussaint.
- ➔ L'ascenseur du gymnase Codet a été réalisé avant la rentrée scolaire.
- ➔ Le plateau technique pour accueillir la classe inclusive aux Portes de la Forêt est installé depuis le mois de septembre.
- ➔ Le studio d'enregistrement de l'école musique s'achève. L'électricité et le mobilier sur mesure arrivent.
- ➔ L'aménagement du parking du collège L. de Vinci est sur le point de se terminer.
- ➔ Le chantier de la maison de l'enfance a débuté en septembre 2021.
- ➔ Les travaux pour la halle sportive débiteront en janvier 2022.

## Quel aménagement pour dynamiser le Parc des Cosmonautes ?



La consultation des habitants sur l'emplacement du **futur city stade** vient de s'achever. **Les habitants ont majoritairement voté pour son déplacement dans le parc des Cosmonautes.** Parallèlement, une proposition d'habitants mettant en avant le besoin d'une aire de jeux a récolté un grand nombre de soutiens. Aussi, sur le même périmètre que le skate park et le city stade, la municipalité envisage l'aménagement d'une aire de jeux et de loisirs. Vos propositions sont les bienvenues : déposez vos idées sur la plateforme de participation citoyenne jusqu'à la mi-novembre.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, foncez ! ➔ [bois-guillaume.citizenlab.co/fr-FR/](https://bois-guillaume.citizenlab.co/fr-FR/)

## La ferme maraîchère

La ville a reçu une dizaine de candidatures en réponse à son appel à projet concernant la mise à disposition d'une parcelle pour l'installation d'un projet agricole privilégiant les circuits de proximité et les pratiques respectueuses de l'environnement. **Le 21 octobre dernier, le jury a sélectionné le candidat retenu.** En parallèle, nos services techniques s'affairent déjà à la préparation de l'accès à l'eau et à l'électricité afin de permettre au lauréat de s'installer dans les meilleures conditions.



## Les activités reprennent aussi pour nos séniors !



### Du côté du CCAS

Les jeux dans la salle Damamme les mardis et mercredis de 14h à 17h et le repas du mercredi ont repris.

- ➔ Le repas de fin d'année aura lieu le dimanche 21 novembre à partir de 11h15 au Clos de la Vaupalière avec une participation de 12€ uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- ➔ Une sortie pour visiter l'Atelier-Musée du Textile à Bolbec avec un déjeuner à l'Abbaye du Valasse à Gruchet-le-Valasse suivi d'un spectacle s'organise pour le jeudi 9 décembre.
- ➔ Le traditionnel goûter de Noël, avec animation musicale se tiendra le lundi 13 décembre à 14h à l'espace G. le Conquérant. Gratuit sur inscription

**Inscription** : les 8 et 9 novembre de 9h à 12h, salle Damamme  
\* Passe sanitaire OBLIGATOIRE à chaque participation

+ d'infos : CCAS 02 35 12 24 77

### Du côté des associations

Le club de l'amitié reprend ses rencontres des premiers et troisièmes jeudis de chaque mois à 14h30 dans la salle paroissiale 160 rue André Maurois à Bois-Guillaume. Cette décision nécessite évidemment l'application des règles sanitaires en vigueur. Passe sanitaire obligatoire, port du masque obligatoire et distanciation respectée. Ces règles peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire.

### Le Pass activités en chiffres

Près de

# 500

enfants ont bénéficié du Pass Activités !

## Recherche de bénévoles

L'association Aide Aux Devoirs (AAD) accueille des élèves du CP au CE2 de l'école des Portes de la Forêt. Le soutien scolaire a lieu lors de permanences les lundis, mardis et jeudis de 17h à 17h30 au sein de l'école. Afin d'accueillir plus d'enfants, **l'association recrute des bénévoles** (personnes en activité, étudiants, retraités...).

La présence les 3 soirs n'est pas obligatoire.

➔ Rens. : Lucie Chambon : 06 73 30 89 20

## Marché de Noël

La commission Afrique d'Europe Echanges organise, **les 27 et 28 novembre de 10h à 18h**, son marché Solidaire de Noël au profit de Tikaré au Burkina Faso dans la salle Guillaume le Conquérant. La commission photos organisera également une exposition sur le thème de l'écologie. A cette occasion, 13 associations seront présentes.

Sur place : restauration rapide ou à emporter (plats Africains). Venez nombreux soutenir les associations présentes !

## Du nouveau à la Police municipale

Désormais, et depuis le recrutement d'un agent supplémentaire, un accueil physique et téléphonique est mis en place au bureau de la Police municipale :

➔ les après-midis de la semaine de 13h à 16h et les mercredis matin de 8h30 à 11h

## Ville amie des enfants

La ville de Bois-Guillaume a obtenu, via l'UNICEF, le titre de Ville amie des enfants pour le mandat 2020-2026. C'est la **reconnaissance d'un travail de grande qualité au service d'une éducation pour toutes et tous**. La municipalité a pour ambition de faire connaître les droits de l'enfant, de les faire appliquer à tous les niveaux de la collectivité par les élus, les agents et l'ensemble des acteurs éducatifs, les habitants et bien évidemment par les enfants et les jeunes eux-mêmes. Elle poursuivra 4 objectifs, chacun étant décliné par des actions concrètes à retrouver sur le site internet de la ville.

# Transition écologique : où en est-on ?



## « Territoire engagé transition écologique »

Cit'ergie devient le programme TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE. Un changement de nom mais pas d'objectif. Comme cela a déjà été évoqué dans les derniers numéros du magazine, la commune souhaite décrocher le label Cit'ergie d'ici 2024.



Pour rappel, Territoire engagé transition écologique est un programme de management et de labélisation permettant d'accélérer l'engagement des collectivités dans la transition écologique. Il s'agit d'une démarche en 4 étapes : réalisation d'un état des lieux, élaboration d'un plan d'actions, mise en œuvre et suivi des actions, labélisation.

Afin d'y parvenir, est mis en place un plan d'actions ambitieux visant à inscrire la ville dans un schéma de transition écologique, à relever le défi de la protection de l'environnement et à maîtriser davantage les énergies et les ressources. L'état des lieux a été réalisé, avec l'aide d'un conseiller mandaté par l'ADEME (Agence de l'Environnement et

de la Maîtrise de l'Énergie) de Normandie, sur les mois de mai à septembre. Des ateliers de travail thématiques ont été organisés, réunissant élus, techniciens et partenaires. Un diagnostic a été réalisé qui permet d'identifier les forces, mais aussi les marges de progrès de la commune. Ces éléments précieux constituent une base pour notre plan

d'actions qui est en cours d'élaboration et sera bientôt achevé. Il permettra à la ville d'enclencher pleinement sa transition !

Il s'agira alors de montrer chaque année les progrès concrets réalisés pour viser ce label exigeant.

## La démarche SDIE est lancée !

Comme tous les propriétaires de bâtiments, la mairie de Bois-Guillaume se retrouve devant une triple obligation pour son patrimoine bâti :

- ➔ obligation environnementale : adapter les bâtiments aux aléas du changement climatique
- ➔ obligation économique : maintenir le patrimoine communal en bon état pour qu'il soit adapté aux différents usages
- ➔ obligation légale : la loi via le décret tertiaire, nous impose de réduire fortement les consommations énergétiques d'au moins 40% d'ici 2030 et de 60% pour 2050

La ville de Bois-Guillaume, ce sont 65 bâtiments municipaux, pour une surface totale de plus de 27 000 m<sup>2</sup>, avec des usages très divers et des spécificités très différentes.

Pour remplir ces objectifs, la ville a rejoint une démarche collective pilotée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) de Normandie qui propose une approche, une méthode et des outils afin de mieux connaître le patrimoine, ses usages et pour pouvoir décider en toute connaissance des priorités et des actions : le SDIE (Schéma Directeur Immobilier Énergétique).

Le résultat de cette étude sera un plan sur plusieurs années afin de répondre

à nos obligations avec la réponse aux 3 questions : Quoi ? (quels bâtiments, quels travaux), Quand ? (les priorités, la séquence des travaux) et Combien ? (combien doit-on investir, quelles seront les économies générées)

Cette démarche a été initiée avec les services techniques au 1<sup>er</sup> trimestre. L'objectif est de terminer cette année le diagnostic complet afin de construire ce plan dès 2022.

**La commune n'attendra pas 2022 avant de s'engager. Des rénovations énergétiques sont déjà programmées à savoir pour les écoles Bernanos et Boquets, ainsi que le gymnase Apollo.**

## La ZFE pour mieux respirer

**Le constat du GIEC normand, organisme constitué d'experts et de scientifiques, est sans appel : les conséquences du réchauffement climatique pour la Normandie sont alarmantes.**

Depuis les années 1980, la température et le nombre de journées de canicule augmente drastiquement.

### Prévisions pour 2100 en Normandie :

- ➔ + 3.5°C température moyenne
- ➔ Augmentation importante de la fréquence des pics de chaleur
- ➔ Jusqu'à 30 jours de canicule par an
- ➔ Diminution des pluies avec des étés très secs et des saisons ponctuées par des épisodes de précipitations intenses
- ➔ Une situation fragile pour nos ressources en eaux douces
- ➔ Nos villes côtières menacées par la montée des eaux



**En France, la pollution atmosphérique est la 3<sup>ème</sup> cause de mortalité après le tabagisme et l'alcoolisme.**

Si les seuils de protection de l'OMS pour l'ozone et les particules étaient respectés, ce seraient 17 000 décès évités annuellement dans le pays. En France, 40 000 décès sont enregistrés chaque année à cause de la pollution atmosphérique. Il est donc urgent d'agir.

### Qu'est-ce qu'une ZFE ?

Une Zone à Faibles Émissions mobilité est un secteur géographique défini où la circulation des véhicules les plus émetteurs de polluants atmosphériques est interdite pour améliorer

la qualité de l'air au quotidien en diminuant considérablement les émissions de polluants. Seuls les véhicules immatriculés sont concernés.

### Bon à savoir

La ZFE est une obligation légale. Suite à une directive européenne de 2008 et à la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, la loi climat et résilience promulguée ce 24 août impose la création d'une ZFE dans les grandes agglomérations d'ici 2024.

Ces lois font également écho à un arrêté de l'État qui a condamné le gouvernement à une astreinte de 10 millions d'euros par semestre s'il ne prenait pas des mesures pour lutter

contre la pollution de l'air.

La Métropole Rouen Normandie a donc mis en place une ZFE incluant la ville de Rouen et les communes limitrophes, y compris Bois-Guillaume donc. Cette ZFE est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les professionnels.

Elle s'appliquera aux particuliers à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, mais uniquement pour les crit'air 4 et 5.

Des dispositifs d'aide sont et seront naturellement mis en place pour accompagner les particuliers et les entreprises dans le renouvellement de leur véhicule. La ville tiendra les habitants informés sur l'ensemble de ces mesures de soutien.

Concrètement, retrouvez ci-dessous la mise en place progressive du dispositif :

	Date de mise en circulation du véhicule Diesel	Date de mise en circulation du véhicule Essence	Date d'interdiction du véhicule dans la ZFE
<b>Crit'air : 0</b>	Véhicules électriques et hydrogène		<b>AUTORISÉS</b>
<b>Crit'air : 1</b>	Véhicules gaz ou hybrides rechargeables		
<b>Crit'air : 2</b>	Après le 1/01/2011	Après le 1/01/2011	
<b>Crit'air : 3</b>	Du 1/01/2006 au 31/12/2010	Du 1/01/2006 au 31/12/2010	En 2025
<b>Crit'air : 4</b>	Du 1/01/2001 au 31/12/2005	Du 1/01/1997 au 31/12/2005	En juillet 2022
<b>Crit'air : 5</b>	Du 1/01/1997 au 31/12/2000		En juillet 2022

## Nature en ville : les projets se poursuivent !

En attendant le futur cœur de ville qui sera constitué pour majorité d'espaces verts, et avant de pouvoir profiter des aménagements à venir de certains parcs et jardins qui transformeront considérablement le paysage urbain des Bois-Guillaumais, les projets concrets continuent à fleurir.

Dès janvier 2022, ce seront plus de **1500 arbres** qui seront plantés dans le cadre du projet de **forêt Miyawaki** qui sera créé à côté de l'école des Bocquets.

Dans la perspective de protéger et d'identifier les éléments naturels à préserver, la Ville souhaite, avec la contribution des habitants, établir son propre **référencement des arbres remarquables** pour qu'ils soient inclus dans les arbres classés par la Métropole dans le but de les **préserver de toute destruction**, notamment dans le cadre de projets immobiliers. Vous avez encore un mois pour contribuer

à cette démarche sur la plateforme de participation citoyenne.

La **végétalisation** d'un territoire, cela passe aussi par les cours d'école. Celles de Coty et Pampidou verront les plantations arriver à la Toussaint. Les 5 autres **cours d'école** suivront les années prochaines.

Par ailleurs, la charte de l'urbanisme rédigée par la convention citoyenne prescrira quant à elle la **végétalisation des façades et/ou des toitures** pour les projets de **logements collectifs**.

Toujours dans cette optique de verdir la ville, la municipalité continue à encourager les initiatives des habitants à travers le **permis de végétaliser l'espace public**. Retrouvez les informations sur le site de Bois-Guillaume et au service urbanisme.

## Parc à vélo

L'installation de nouveaux arceaux à vélo est un projet qui dépend en partie des compétences de la Métropole Rouen Normandie, mais pour être au plus près des attentes de ses habitants la municipalité a souhaité recueillir vos propositions sur l'emplacement des futurs parkings à vélo.

Après consultation des contributions et analyse de faisabilité, les arceaux à vélos seront installés sur les sites suivants :

- ➔ Devant école des Bocquets et salle R. SCHUMAN
- ➔ Rue de la république près de la poste et des commerces
- ➔ Devant la crèche Andersen
- ➔ Devant la crèche Les Comètes
  - ➔ Proche du n°1793 route de Neufchâtel près des commerces
  - ➔ Place de la mairie 2<sup>ème</sup> série d'arceaux
  - ➔ Place de l'Église
  - ➔ Angle rue de Neufchâtel, route de Darnetal près de la Pharmacie
  - ➔ Rue Reine des Bois, près de l'atelier de Fleurs

## Voitures électriques

**Les nouveaux véhicules électriques d'occasion viennent d'arriver !** La ville de Bois-Guillaume renouvelle son parc de véhicules pour ses services techniques en faisant le choix de voitures électriques Zoé et Kangoo, en privilégiant l'occasion plutôt que le neuf. La municipalité a souhaité qu'elles soient d'occasion afin de privilégier la réutilisation et de réduire ainsi l'empreinte carbone initiale des véhicules électriques due notamment à la fabrication des batteries. Électriques, économiques et présentant l'avantage de réduire les émissions polluantes, ces nouvelles voitures sont déjà très appréciées par les agents.



**Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillaumais**

**Les dépenses publiques en question :**

Il est un constat simple mais malheureusement inquiétant : La France tient le record européen des prélèvements obligatoires (impôts, taxes...) La hausse de la fiscalité n'a cessé de progresser depuis 2017, en voici quelques exemples :

- Augmentation de la CSG pour les retraités
- Hausse des taxes sur les carburants et chauffage
- Quasi gel des prestations familiales et des pensions de retraite en 2019-2020

**La dette publique atteint un niveau record, pour quel bénéfice ?**

De 100% du Produit Intérieur Brut (PIB) avant la crise sanitaire, la dette française explose maintenant autour des 120%. Qui paiera la facture ? Nous supposons, les actifs dans un premier temps et les générations futures évidemment.

Des décisions, parfois idéologiques, prises au niveau national ont des conséquences néfastes sur nos communes et leurs habitants. Pour exemple, l'obligation d'instaurer une ZFE (Zone à Faible Emission) dans la Métropole dès le 1er juillet 2022 pour les véhicules des particuliers aura un impact direct sur le budget des Bois-Guillaumais. Environ 600 véhicules seraient concernés et destinés à la casse, même ceux qui passent le contrôle technique ? Où est le cercle vertueux de la lutte anti-gaspi ?

Les élus de la majorité ont trouvé une situation financière saine en prévision des années à venir. Les très nombreuses embauches ont-elles amélioré visiblement le service public aux habitants ? Les dépenses ne peuvent se faire sans compter, ni en considérant que l'on peut emprunter à tour de bras.

À votre écoute ! Ensemble vivons notre Ville.

Le Groupe Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous  
[contact@marieguguin.fr](mailto:contact@marieguguin.fr)

**Chères Bois-Guillaumaises, cher Bois-Guillaumais,**

La municipalité instaure un « périmètre d'étude » en vue de dessiner un projet de ville moins général que le PLUi et donc mieux adapté aux réalités bois-guillaumaises. (Nécessité d'un cœur de ville, degré d'équipement, axes structurants, réseau des sentes, ...). Ce nouvel outil devrait contribuer à ramener le calme et la cohérence dans l'urbanisation rapide et anarchique de Bois-Guillaume.

En effet, sans attendre les conclusions de l'étude, la municipalité pourra reporter de deux ans sa décision sur toute demande de permis de construire susceptibles de poser question. Cette possibilité n'existera qu'à l'intérieur du périmètre qui s'étire le long de la route de Neufchâtel.

Malheureusement, l'espace entre la rue Girot et le début de la rue de Lille est exclu du périmètre de l'étude dont il est pourtant le prolongement direct.

Le PLUi y permet des constructions à la fois plus denses au sol et plus hautes (Zone UD1) que dans bien d'autres zones intégrées au périmètre.

On y trouve encore des maisons anciennes sur de grandes parcelles, ce qui n'échappera pas aux promoteurs lorsqu'ils se concentreront naturellement sur les espaces hors « périmètre d'étude ».

Enfin, le PLUi préconise et facilite une densification des espaces situés aux abords de la ligne F1, parmi lesquels l'est du Mont-Fortin est pourtant laissé sans protection.

Au total cette mesure mal calibrée porte de réelles menaces au sud de notre commune. Il est encore temps de corriger le tir ! Le maire et l'adjoint à l'urbanisme, à qui j'ai dit mes craintes, ne l'excluent pas. Passeront-ils à l'acte ? A suivre ...

Groupe « L'audace d'agir enfin pour Bois-Guillaume »  
 Philippe Couvreur

Ces tribunes libres ont été insérées telles qu'elles nous ont été communiquées.

**OURS**

Directeur de la publication : **Théo Perez**  
 Codirecteur de la publication : **Samuel Pierres**  
 Rédaction : **Maëva Nogueira**  
 Mise en page : **Julie Becquet**  
 Tirage : **7400 exemplaires**  
 Dépôt légal : **en cours**  
 Crédit photos : **Ville de Bois-Guillaume, Adobe stock**  
 Impression : **Sodimpal**  
**Ville de Bois-Guillaume**  
**Hôtel de Ville**  
 31, place de la Libération,  
 76 230 Bois-Guillaume  
 02 35 12 24 40  
[www.ville-bois-guillaume.fr](http://www.ville-bois-guillaume.fr)

*Ne manquez aucune actu,  
 suivez-nous !*

-  @villeboisguillaume
-  @mairieboisguillaume
-  @villeboisguillaume
-  @bg76230
-  @Mairie de Bois-Guillaume



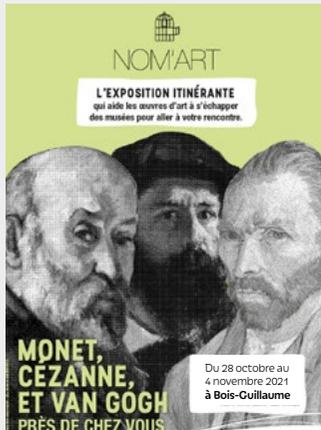
À noter !



## AGENDA

**28.10 au 04.11**

**Exposition Nom'Art : Monet, Cézanne & Van Gogh près de chez vous**



Entrée libre  
Espace Guillaume Le Conquérant  
Réservation : 02 35 12 24 55

### Horaires d'ouverture :

- Les 28 et 29 octobre : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- Les 30, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre : ouvert de 14h30 à 18h30
- Les 2, 3 et 4 novembre : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

### Horaires de visites guidées :

- Le 28 octobre : 10h, 11h30, 14h30 (pour les 6-7 ans, avec atelier), 16h et 17h30 (tout public)
- Le 29 octobre : 10h, 11h30, 14h30 (pour les 8-9 ans, avec atelier), 16h et 17h30 (tout public)
- Le 30 octobre : 14h30 (pour les +10 ans, avec atelier) 16h et 17h30 (tout public)
- Le 1<sup>er</sup> novembre : 16h (pour les +10 ans, avec atelier) 14h30 et 17h30 (tout public)
- Le 31 octobre et les 2, 3 novembre : 14h30, 16h et 17h30
- Le 4 novembre : 10h30, 14h30, 16h et 17h30 (tout public)

**6 & 7.11 de 10h à 19h**

**Exposition des peintures Nathalie Hemery**

Chapelle du Carmel  
Entrée libre  
Renseignements : 06 65 42 80 78

**09 & 10.11 - 19h30**

**Théâtre « La puce à l'oreille » de Feydeau par Le-Qui-Vive**

Espace Guillaume le Conquérant  
Entrée 8€ et 10€  
Réservation : [www.lequivive.fr](http://www.lequivive.fr)

**11.11 - 11h30**

**Commémoration de l'Armistice**

Cimetière Mare des champs

**12 au 14.11 - sam. de 13h à 19h et dim. 10h à 19h**

**Salon des arts « Arts en Elle »** par l'association Lions Club Blanche de Castille au profit de l'association Chiens guides  
Espace Guillaume le Conquérant  
Entrée 3€  
Renseignements : 06 17 84 23 19 - 06 08 00 97 19

**16.11 - 20h30**

**Conférence « L'intelligence artificielle une nouvelle révolution ? »** par Stéphane Canu

organisée par la Maison Pour Tous  
Espace Guillaume le Conquérant  
Entrée 8€  
Réservation : 06 98 24 22 93

**17.11 au 05.12 de 14h à 19h**

**Exposition peinture des œuvres récentes d'Annie Puybureau**

Chapelle de Carmel  
Entrée libre  
Renseignements : 06 08 18 84 98  
[annie@puybureau.com](mailto:annie@puybureau.com) / [puybureau.com](http://puybureau.com)

**18.11 - 19h30**

**Lecture « D'ici-là »** par l'association Le-Qui-Vive

Espace Guillaume le Conquérant  
Renseignements : [www.lequivive.fr](http://www.lequivive.fr)

**20 & 21.11 de 10h à 18h**

**Salon des produits régionaux**

par l'association Lions Club Rouen Drakkar  
Gymnase Apollo  
Entrée libre  
Renseignements : [pierre.alzon@me.com](mailto:pierre.alzon@me.com)

**20.11 - 20h30**

**Concert de l'orchestre d'Harmonie de l'École de Musique**

Espace Guillaume le Conquérant  
Renseignements : 02 35 60 44 17

**21.11 de 9h à 14h**

**Foire aux jouets organisée par l'association Anim'Ton Quartier**

Réfectoire école Codet  
Inscriptions pour 5 € : [asso.atq@gmail.com](mailto:asso.atq@gmail.com)

**21.11 - 16h**

**Concert de la Sainte Cécile par l'Orchestre à Plectres**

Espace Guillaume le Conquérant  
Renseignements : 06 84 43 51 35

**27 & 28.11 de 10h à 18h**

**Marché solidaire de Noël et 50 ans Europe Échanges**

par l'association Europe Échanges  
Espace Guillaume le Conquérant  
Renseignements : 02 35 60 88 67

**04.12 - 20h**

**Concert piano et rock**

**avec Gene Clarksville, Play, Philippe Davenet**

Espace Guillaume le Conquérant  
Billetterie en ligne à venir  
Renseignements : 02 35 12 24 55

**06 au 10.12**

**Vente échange**

**par l'association des familles**

Espace Guillaume le Conquérant  
Renseignements : 02 35 60 32 84